

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Société d'une messe. — III Correspondance romaine. — IV Avis au clergé. — V A l'occasion du désastre de la Sicile et de la Calabre. — VI La prédication quadragésimale. — VII A la Providence : Cérémonies religieuses. — VIII Aux prières. — IX Prières des Quarante-Heures.

## AU PRONE

Le dimanche 28 mars

On annonce :

Le temps de la Passion et la bénédiction des rameaux ;  
Le premier vendredi du mois.

## OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 28 mars

Messe du dimanche de la Passion *semi-double privil.* pas de mém., or. prescrite par l'évêque (pour le pape) ; préf. de la Croix. — Vêpres du dim. ; hymne *Vexilla Regis* (à genoux pendant la 6e strophe) ; v. *Eripe me* ; au *Magnif.* ant *Abraham* ; mém. de S. Jean Capistran.

## TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 4 avril

Comme le dimanche des Rameaux est privilégié contre tout office de 1e cl. (Rubr. génér. du brev., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire ni ajouter sa mémoire comme on peut le faire le dim. de la Passion. (Rubr. génér. du missel, titre vi ; décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754).

## SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 18 mars 1909.

M. l'abbé J.-A. Boissonnault, curé de Saint-Johnsbury, diocèse de Burlington, décédé le 8 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier.*

## CORRESPONDANCE ROMAINE

**N**OUS sommes en plein travail électoral, mais il est bien difficile de démêler une orientation quelconque au milieu des mille nouvelles qui se croisent dans tous les sens et souvent se contredisent.

— La grosse question de la participation des catholiques aux urnes reste toujours dans le *statu quo*. La formule pas de candidats catholiques, mais si possible des catholiques candidats, est vraiment une heureuse trouvaille. J'avoue cependant qu'il est assez difficile de trouver des catholiques qui consentent à être candidats, car ils s'exposent grandement, ne pouvant toujours se promettre l'appui des forces catholiques de leur collège.

— L'avocat Meda, directeur du *Momento*, de Turin, se porte comme candidat. Remarquez que ce n'est point un candidat catholique, du moins il ne se porte pas comme tel. C'est un catholique qui désire entrer à la Chambre. Or il lui fallait présenter un programme, dans lequel il lui paraissait nécessaire de faire entrer coûte que coûte une allusion à la question romaine, c'est-à-dire à la prise de Rome par les Italiens, à la spoliation dont le pape Pie IX a été la victime, aux revendications qui, à partir de cette époque, n'ont jamais cessé de se faire entendre. Il fallait trouver un moyen honnête de sortir d'embarras, car le futur député devait ou affirmer sa loyauté constitutionnelle, ou refuser d'accepter les faits accomplis. De même que les candidats républicains dressent leur foi républicaine contre la monarchie de Savoie, suivant cet exemple il aurait dû revendiquer Rome et les provinces romaines au Saint-Siège. Prendre ce second parti était se fermer les portes de la Chambre. Car en Italie la question religieuse est tellement enchevêtrée dans la question politique, qu'il est impossi-

ble à un catholique se laisse croire monarchiste et à ne réside dans la monarchie. C'est parfois difficile car après sa déclaration une longue colonne de reproches. Il lui a dit que la constitutionnelle de telle catholiques, sacrifier cette loyauté pour ouvrir la porte de la République termine en disant qu'il faut oublier de

— Je me garderai de suffire de marquer les fois il y a une discussion donner la clef de ce catholicisme se compose temporel. Le député sans aucun inconvénient fidèle à la question tellement vrai que le serment au roi d'Italie fait accompli. Il est politiques ont reçu congrégations romaines il n'est donc point in dans le cas de l'avocat qui se présenteront, il Un catholique sans élection de l'autorité italienne sans manqua

ble à un catholique d'entrer à la Chambre s'il ne se dit ou ne se laisse croire monarchiste constitutionnel. Toute la difficulté réside dans la manière de le dire de façon à satisfaire les monarchistes et à ne point déplaire à l'*Osservatore Romano*. C'est parfois difficile, et l'avocat Meda en a fait l'expérience ; car après sa déclaration l'*Osservatore Romano* lui a décoché une longue colonne de prose pour l'accabler sous le poids de ses reproches. Il lui reproche d'avoir affirmé sa loyauté constitutionnelle de telle façon qu'elle écrase la conscience des catholiques, sacrifie toutes leurs revendications et fait considérer cette loyauté comme le Sésame indispensable pour lui ouvrir la porte de Monte Citorio, siège du parlement. Et il termine en disant qu'actuellement, en Italie : « pour être député, il faut oublier d'être catholique ».

— Je me garderai bien de me jeter dans la mêlée. Il me suffit de marquer les coups et d'indiquer ce qui se fait. Toutefois il y a une discussion que l'on ne fait point et qui pourrait donner la clef de ces courants contradictoires. En Italie, le catholicisme se complique d'une question connexe, le pouvoir temporel. Le député qui veut rester fidèle à sa foi le peut sans aucun inconvénient, mais il lui sera plus difficile d'être fidèle à la question connexe, le pouvoir temporel. Et c'est tellement vrai que le premier acte du député est de prêter serment au roi d'Italie, ce qui implique la reconnaissance du fait accompli. Il est encore certain que des individualités politiques ont reçu à diverses époques, soit du pape, soit des congrégations romaines, la permission de prêter ce serment, il n'est donc point intrinsèquement mauvais. Par conséquent, dans le cas de l'avocat Meda, comme dans les cas similaires qui se présenteront, il faudrait peut-être ainsi poser la question. Un catholique sans épithète peut (en-dehors le cas de prohibition de l'autorité ecclésiastique) faire partie de la Chambre italienne sans manquer à ses devoirs de catholique. Un catho-

lique partisan du pouvoir temporel ne peut pas, sans faire abstraction de cette doctrine, faire partie de la Chambre italienne. Mais alors se pose le second problème : en Italie peut-on être vraiment catholique sans être partisan du pouvoir temporel ?

— Grâce à cette distinction il est facile de s'orienter au milieu de ces divers courants, des articles de journaux qui blâment et louent à tour de rôle, et semblent soutenir, suivant les cas, les thèses les plus opposées. On comprend que l'*Osservatore Romano* ne soit point pour l'avocat Meda et consorts ; mais si l'avocat Meda et consorts adoptaient la thèse de l'*Osservatore Romano* ils ne trouveraient pas dans leur collège cent électeurs catholiques pour les envoyer au Parlement. Le mal n'est point dans les députés, il réside dans les électeurs, car c'est l'électeur qui fait le député, et non le député les électeurs.

— Le *non expedit* a été levé dans quelques diocèses de telle sorte que les catholiques ont reçu la permission de voter pour certains candidats. Ceux-ci sont catholiques, mais non partisans du pouvoir temporel ; ils sont foncièrement honnêtes et se trouvent en lutte avec des socialistes ou des républicains qui se disputent le collège. L'Eglise a un grand intérêt à mettre une digue à ces doctrines socialistes, qui sont la ruine de tout ce qui existe ; elle n'a aussi, quoiqu'en disent certains rêveurs, aucun intérêt à avoir la république en Italie ; et c'est pour ce motif que, pour écarter ces fléaux, elle autorise parfois les catholiques à voter. Le gouvernement n'est point mécontent de cet appui de l'Eglise. Car, grâce à lui, il peut augmenter sa majorité et écarter de la Chambre des membres turbulents et inquiets, qui n'élèvent leur fortune parlementaire que sur les ruines morales du pays et cherchent à passionner l'Italie pour des idées qui la conduiraient à sa perte.

— Parmi les candidatures de ces jours-ci, une s'est faite

jour qui a douleur interdit, don Romolo bre et fait en ce monbre électoral sur lequel été un peu décontena de leurs organes, l'Av d'autres, comme la au fond une questi par ces deux jours l'Eglise. Et s'il y a sur les moyens d'atte

— Il y a dans c démocratique nation chrétiens un systèm de ce qu'elles appelle est leur devise, et po s'allieront à tous l mentalité que celle encore comment il négation complète d Il faut bien cepend mouvement. Ce part ra pas d'influence s même plus des cath dre aux affirmations Mais il met en lumi qui, depuis longtemp les dangers qu'il offi

— *L'Unione elettor* indiquer à quelles candidat. Le prog question du pouvou tions pontificales su

jour qui a douleusement surpris les catholiques. L'abbé interdit, don Romolo Murri, a posé sa candidature à la Chambre et fait en ce moment le tour des communes du collège électoral sur lequel il a jeté son dévolu. Les socialistes ont été un peu décontenancés par cette candidature. Quelques-uns de leurs organes, l'*Avanti* par exemple, demande de la soutenir; d'autres, comme la *Ragione*, veulent qu'on la combatte. C'est au fond une question de tactique, car les idées représentées par ces deux journaux sont tout ce qu'il y a de plus hostile à l'Église. Et s'il y a divergence entre eux, c'est uniquement sur les moyens d'attaque.

— Il y a dans cette candidature soutenu par la Ligue démocratique nationale, qu'a condamnée le pape, et les démocrates un sytème curieux. Ces personnes ont la phobie de ce qu'elles appellent le cléricalisme. Le combattre à outrance est leur devise, et pour le faire d'une façon plus efficace, elles s'allieront à tous les partis extrêmes. C'est une bien triste mentalité que celle des démocrates. Et on se demande encore comment ils peuvent se parer d'un adjectif qui est la négation complète de leurs aspirations et de leur foi politique. Il faut bien cependant ne point s'exagérer la puissance de ce mouvement. Ce parti n'est qu'une très infime minorité, il n'aura pas d'influence sur le résultat des élections, il ne trompera même plus des catholiques qui s'étaient d'abord laissés prendre aux affirmations de Murri et à quelques-unes de ses idées. Mais il met en lumière la perspicacité du Souverain-Pontife qui, depuis longtemps, avait deviné où allait ce mouvement et les dangers qu'il offrait pour l'Église.

— *L'Unione elettorale cattolica* a lancé un manifeste pour indiquer à quelles conditions elle consentirait à appuyer un candidat. Le programme est purement catholique et la question du pouvoir temporel, ou mieux celle des revendications pontificales sur les anciens États de l'Église, est laissée

complètement dans l'ombre et en-dehors du programme. Cette association électorale exige des candidats qu'elle soutiendra trois choses qui composent le minimum intangible de ses revendications. Elle veut d'abord que l'on soutienne la nécessité de l'enseignement religieux et qu'on lui rende dans l'école la place dont le ministre actuel l'a dépossédée en rendant cet enseignement facultatif. Elle soutient le mariage chrétien et veut que le député se prononce nettement contre la loi du divorce si jamais elle venait à être présentée. Enfin, elle veut que l'éducation soit libre, que les communautés religieuses puissent continuer à se vouer à l'enseignement pour servir ainsi de contre-poids à l'action de l'État, et par ce moyen s'opposer aux lois restrictives contre les religieux et leur spoliation future qui est dans les plans de la franc-maçonnerie. Ce programme n'a rien de bien menaçant pour l'Italie ; et cependant toutes les forces socialistes et républicaines se groupent contre, montrant bien, qu'ici comme ailleurs, ce n'est point contre le pouvoir temporel du Souverain-Pontife qu'on se ligue ; mais contre son pouvoir spirituel, contre l'enseignement de l'Eglise, contre la foi catholique. En un mot cette levée de boucliers contre ce programme, certes bien minimum, met en lumière le mobile secret de la franc-maçonnerie : la destruction de la foi catholique dans le pays où elle était le plus en honneur.

DON ALESSANDRO.

### AVIS AU CLERGE

**L**E temps fixé par les règlements de l'*Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de la Province Ecclésiastique de Montréal*, pour payer le premier versement de la répartition faite à l'occasion de l'incendie des églises de *Saint-Ignace* et de *Saint-Timothée*, a commencé le 16 février pour se terminer le 16 mars. Comme un certain nombre de fabriques ne se sont pas encore acquittées de cette obligation, on nous demande de prier respectueusement MM. les curés intéressés de vouloir bien y voir le plus tôt possible.

### A L'OCCASION



N se rappell  
exprimée  
administ  
lecte générale dan  
pour venir au seco  
siciliens du 28 dé  
comme toujours, tr  
a été abondante.  
réunies dans les ma  
a eu la joie de pou  
cents dollars, presq  
a bien voulu expri  
les termes que voi

Secrétairerie  
d

Monseigneur,

Le Saint-Père es  
sympathie qu'Elle  
catastrophe de Sic  
pour les victimes.  
je vous prie d'ag  
ments très dévoué

A Sa Grandeur  
Mgr PAUL  
Arch

## A L'OCCASION DU DESASTRE DE LA SICILE ET DE LA CALABRE



On se rappelle que, sur la demande de Mgr l'archevêque, exprimée par cablogramme, Mgr Racicot, alors administrateur du diocèse, avait commandé une collecte générale dans toutes les églises et chapelles du diocèse, pour venir au secours des malheureux sinistrés italiens et siciliens du 28 décembre dernier. L'appel de Sa Grandeur a, comme toujours, trouvé un écho dans les cœurs. La collecte a été abondante. Une fois que toutes les sommes eurent été réunies dans les mains de M. l'archidiacre, Mgr l'archevêque a eu la joie de pouvoir envoyer au Saint-Père trois mille cinq cents dollars, presque dix-huit mille francs. Sa Sainteté Pie X a bien voulu exprimer à Monseigneur ses remerciements dans les termes que voici :

Secrétairerie d'Etat  
de Sa Sainteté,

Du Vatican, 22 février 1909.

Monseigneur,

Le Saint-Père est très reconnaissant à Votre Grandeur de la sympathie qu'Elle a témoignée à l'occasion de la terrible catastrophe de Sicile et de Calabre, et de sa généreuse offrande pour les victimes. En vous remerciant au nom de Sa Sainteté, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

(Signé) R. card. MERRY DEL VAL.

A Sa Grandeur

Mgr PAUL BRUCHÉSI,  
Archevêque de Montréal.

gramme. Cette  
elle soutiendra  
ble de ses reven-  
la nécessité de  
l'école la place  
nt cet enseigne-  
n et veut que le  
livorce si jamais  
que l'éducation  
rissent continuer  
de contre-poids à  
x lois restrictives  
est dans les plans  
rien de bien mena-  
rces socialistes et  
ien, qu'ici comme  
emporel du Souve-  
pouvoir spirituel,  
foi catholique. En  
programme, certes  
ecret de la franc-  
lique dans le pays

DON ALESSANDRO.

L'Association d'Assu-  
Diocèses de la Province  
remier versement de  
endie des églises de  
mencé le 16 février  
certain nombre de  
es de cette obligation,  
ment MM. les curés  
tôt possible.

## LA PREDICATION QUADRAGESIMALE

### A la Cathédrale

**C'**EST M. l'abbé Dupuis, aumônier chez les Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, qui avait été chargé de la station de ce troisième dimanche.

M. l'aumônier a commenté la parabole si connue, mais toujours si touchante, de « l'enfant prodigue » : « Mon fils était mort et il revit, il était perdu et il est retrouvé » (S. Luc XV, 24).

La parole d'un prédicateur, dit-il, devrait toujours être une parole vécue. Et il raconte comment un jour, dans la petite église d'Ars, le grand Lacordaire ayant parlé après le Bienheureux curé, le peuple ne vit entre les deux paroles aucune différence, parce que « chez l'un comme chez l'autre ce n'était pas la seule parole qui se répandait, mais la vie, une vie débordante de Jésus-Christ ». C'est l'éternel tourment de qui-conque a charge d'annoncer la parole divine. Il sait qu'il ne l'a pas assez vécue pour l'annoncer avec autorité. Mais s'il ne peut toujours dire avec saint Paul : « Soyez mes imitateurs comme je le suis de Jésus », toujours le prédicateur sincère se sent fort de cette autre parole du Maître : « Soyez mes témoins, n'attendez pas qu'on aille à vous : prêchez l'Évangile ! »

Et la grande parole de l'Évangile, c'est celle de « miséricorde », celle de celui qui a donné son cœur aux miséreux—*miseris cordare* : Jésus ! Jésus, la miséricorde vivante, a cheminé trente-trois ans par les routes de cette vie, se donnant du fond du cœur à toutes les misères : aux morts, aux aveugles, aux sourds, aux muets, aux paralytiques, et surtout aux pécheurs ! Aussi quand Jean le présente au peuple, il l'appelle « l'agneau qui porte les péchés du monde ». Les pécheurs sont ses amis. Il les ramène au bien....

Les Pharisiens s'étonnaient que Jésus fut ainsi l'ami des

pécheurs. C'était pour Luc, le Divin Maître, boles : celle du maître bis fidèles pour cour s'égare ; celle de la fe drachmes, ne se donn celle enfin de l'enfant

C'est là, explique le vie humaine. Le père qui nous a donné t Christ Jésus, dont les la vie de la grâce. L'e c'est le pécheur qui v cœur de son père. Et dialogue que rappor liberté, il veut jouir ! cheur aussi veut s'ém la vie pure et innocen ses pas, « l'enfant » « prodigue » aux ven et il se ruine ainsi, d *vivendo luxuriose !* »

Le prédicateur s'ar rare vigueur, que la mieux souligner, ce qui, si souvent, per pécheur sans doute Arius, Luther, Henri ques et schismatiqu esprit, si ce n'est pa Voyez encore ces œ les arts, dans la poés qui inondent le vie

pêcheurs. C'était pour eux un crime ! Au témoignage de saint Luc, le Divin Maître, pour les éclairer, leur proposa trois paraboles : celle du maître de la bergerie, qui laisse là les 99 brebis fidèles pour courir dans la montagne après la brebis qui s'égaré ; celle de la femme qui, ayant perdu l'une de ses dix drachmes, ne se donne de repos que quand elle l'a retrouvée ; celle enfin de l'enfant prodigue....

C'est là, explique le prédicateur, un chapitre bien vécu de la vie humaine. Le père de famille, c'est d'abord le Père céleste, qui nous a donné tout ce que nous avons ; c'est encore le Christ Jésus, dont les souffrances et le sang nous ont redonné la vie de la grâce. L'enfant qui demande sa part d'héritage, c'est le pécheur qui veut s'éloigner de Dieu. Certes, il brise le cœur de son père. Et on ne lit pas sans émotion le touchant dialogue que rapporte la parabole ! Ce fils ingrat, il veut la liberté, il veut jouir ! L'application est aisée vraiment. Le pécheur aussi veut s'émanciper, et, comme l'autre, il s'éloigne de la vie pure et innocente. Dans la région lointaine où il a dirigé ses pas, « l'enfant » dissipe ses biens, tous ses biens, il les « prodigue » aux vents de tous les caprices — de là son nom ! — et il se ruine ainsi, dit le texte sacré, en vivant dans la luxure : *vivendo luxuriose !* »

Le prédicateur s'arrête sur ce mot pour stigmatiser avec une rare vigueur, que la délicatesse de l'expression ne fait que mieux souligner, ce malheureux et terrible vice de la chair qui, si souvent, perd les âmes en souillant les corps. Tout pécheur sans doute est un prodigue, mais surtout celui-là ! Arius, Luther, Henri VIII, et tant d'autres fameux hérésiarques et schismatiques..., pourquoi ont-ils douté dans leur esprit, si ce n'est parce que d'abord leur cœur avait failli ! Voyez encore ces œuvres pernicieuses, dans les lettres et dans les arts, dans la poésie, dans la philosophie ou dans l'histoire, qui inondent le vieux monde... et que le nouveau monde,

E

les Dames du  
qui avait été  
me dimanche.

mais toujours  
fils était mort  
uc XV, 24).

jours être une  
dans la petite

après le Bien-  
paroles aucune

'autre ce n'était  
la vie, une vie

urment de qui-  
. Il sait qu'il ne

ité. Mais s'il ne  
mes imitateurs

cateur sincère se  
yez mes témoins,

l'vangile ! »  
le « miséricorde »,

reux—*miseris cor*  
a cheminé trente-  
nnant du fond du  
ux aveugles, aux  
ut aux pécheurs !  
appelle « l'agneau  
irs sont ses amis.

ut ainsi l'ami des

hélas ! lui aussi ne connaît que trop ! Que de ruines, par elles, la volupté accumule : ruines surnaturelles, ruines morales, ruines intellectuelles, ruines matérielles !

« Dans notre jeune pays — s'écrie l'orateur — à cette époque « de transition, où nous avons tant besoin de robustes intelligences et de grands caractères, que de talents brillants sont « ravagés par les passions ! Que d'aigles faits pour planer sur « les hauteurs, se sont perdus dans les fanges de la terre....  
« L'homme ne meurt pas, il se tue !... O jeunesse dorée, dites-  
« nous ce que coûtent vos plaisirs ? Ce que vous trouvez trop  
« beau pour vos mères, vos épouses ou vos sœurs, vous le  
« trouvez à peine suffisant... pour d'autres ! Enfants des  
« hommes, vous jetez l'or à pleines mains pour qui vous ruine  
« aujourd'hui et vous trompera demain ! Vous qui voulez tant  
« détruire et critiquez avec tant d'acrimonie, dites-nous donc  
« ce que vous avez fait pour nos œuvres de charité, d'éducation  
« et de religion... ».

Nous avons tenu à citer ce passage significatif, qui fut écouté du reste avec une attention religieuse. Le prédicateur, revenant ensuite au texte de la parabole, explique comment la dissipation et la volupté conduisirent le prodigue au dernier dénuement, comment il fut réduit, dans un pays où l'on mourrait de faim, à regretter de n'avoir pas même pour se nourrir le droit de disputer aux porceaux qu'il gardait une part de la portion qu'on leur servait. C'était pire que l'esclavage. C'était l'abjection complète.

Puis, voici la partie consolante de la parabole. C'est l'heure de la miséricorde. Le prodigue revient en lui-même, il pense à la maison de son père, à ceux qui y sont heureux. Il se lèvera et il ira jusqu'à lui ! Mon Père, lui dira-t-il, j'ai péché contre le ciel et contre vous. Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Qu'importe qu'il doive mendier son pain sur la route du retour ! Qu'importe qu'on le raille ! L'espérance

chante dans son cœur même le pécheur qui est consolé et sur son âme. Dieu e

Le père du prodigue donne le prédicateur suit est bien faite, l'orateur et affermir les idées tenir à un trop rare père de famille à se perdu et qui est retr le pinceau ou la p M. l'abbé Dupuis se

« Le père de famille c'est Dieu sans doute prêtre. Pécheur, tu viennes, quoiqu je t'aime, parce que la mort... ». « Christ divin ami que ne pour les protéger, de toutes les défauts les joies, de tous les tous ceux que vous tous ces prodiges Rendez-nous la science c'est avoir non se mais encore celui

Après avoir expliqué que la conscience a traité, ce troisième

chante dans son cœur. Il revient vers son père. Heureux de même le pécheur qui entend enfin l'appel de Dieu ! Déjà son cœur est consolé et le remords ne pèse plus aussi lourdement sur son âme. Dieu est si bon !

Le père du prodigue l'attendait. Et la description que nous donne le prédicateur de cette attente et de la réception qui la suit est bien faite, comme la parabole elle-même, pour consoler et raffermir les âmes. Nous regrettons de devoir nous en tenir à un trop rapide abrégé. C'est la scène du baiser du père de famille à son fils « qui était mort et qui revit, qui était perdu et qui est retrouvé », qui a tant de fois avec succès tenté le pinceau ou la plume des artistes célèbres, qui inspire à M. l'abbé Dupuis ses réflexions finales :

« Le père de famille, qui embrasse ainsi son fils en haillons, c'est Dieu sans doute, mais c'est aussi le ministre de Dieu, le prêtre. Pécheur, pauvre prodigue, qui que tu sois, d'où que tu viennes, quoique tu aies fait, ah ! je ne te connais pas, mais je t'aime, parce que Jésus-Christ, mon maître, t'a aimé jusqu'à la mort... ». « Christ Rédempteur, compagnon de notre exil, divin ami que nous trouvons à côté de toutes les innocences pour les protéger, de toutes les faiblesses pour les soutenir, de toutes les défaillances pour les relever ; source de toutes les joies, de tous les mérites, de tous les repentirs ; au nom de tous ceux que vous avez le plus aimés ici-bas ; au nom de tous ces prodiges que votre amour a vaincus — gardez-nous ! Rendez-nous la science d'aimer qui est en vous ! La posséder, c'est avoir non seulement le gage du bonheur dans le temps, mais encore celui de l'éternelle félicité ! Amen ».

#### A Notre-Dame

Après avoir exposé, les dimanches précédents, ce que c'est que la conscience et quel est son champ d'action, le R. P. Padé a traité, ce troisième dimanche, de l'action de Jésus-Christ sur

uines, par elles,  
ruines morales,

— à cette époque  
robustes intelli-  
ts brillants sont  
pour planer sur  
es de la terre...  
esse dorée, dites-  
ous trouvez trop  
is sœurs, vous le  
! Enfants des  
r qui vous ruine  
us qui voulez tant  
, dites-nous donc  
arité, d'éducation

gnificatif, qui fut  
se. Le prédicateur,  
plique comment la  
rodigue au dernier  
pays où l'on mour-  
ne pour se nourrir  
ardait une part de la  
l'esclavage. C'était

rabole. C'est l'heure  
n lui-même, il pense  
ont heureux. Il se  
ni dira-t-il, j'ai péché  
is plus digne d'être  
endrier son pain sur  
a raille ! L'espérance

elle. Sujet très vaste, on l'aperçoit aisément, et qui a fourni à l'orateur l'occasion de fort belles envolées. L'histoire des faiblesses de la conscience et de ses impuissances s'identifie presque en effet avec celle de la chute originelle et de ses conséquences ; c'est l'histoire de l'homme et c'est l'histoire du monde.

Le Seigneur avait comblé l'homme de ses dons et de ses faveurs. Mais l'homme, soumis à l'épreuve, n'a pas su en triompher. Il désobéit à Dieu « dans la secrète espérance—qui est restée sa chimère — ayant toute science, d'avoir toute liberté, d'être à lui-même son Dieu ». Il tomba, et désormais, comme le vautour de la fable qui dévorait le Prométhée enchaîné, le péché le torture et lui ronge le sein. C'est la haine contre Dieu, la haine contre son frère, la haine contre lui-même. Ayant péché, l'homme voulut connaître jusqu'aux dernières profondeurs du mal. Au milieu de ces désordres, que pouvait la conscience ? Il aurait fallu à l'intelligence un idéal qui fût sa vérité et sa loi, à la volonté, un motif qui fût sa règle et son bien.

Or, poursuit l'orateur sacré, les idées de vérité, de justice et de bonté, les notions de loi, de perfection, d'honneur, la doctrine de la dépendance de tout notre être vivant sous le regard de Dieu qui est notre maître en même temps que notre père, en un mot les principes directeurs de toute vie humaine, avaient bien été déposés en nous, dès notre berceau, par la main du Créateur, mais notre corps à force de peser sur notre âme les avait singulièrement obscurcis et défigurés, et bientôt après que l'homme se fut éloigné de ces origines, ils ne furent plus que des mots, toujours capables, il est vrai, de nous émouvoir, mais sans force pour discipliner nos ambitions et guider nos ardeurs. Ils étaient semblables à ces chants qui attendrissent le cœur douloureux de l'exilé sur les chemins de l'étranger, mais qui ne peuvent cependant le fixer sur cette terre qui ne l'a pas vu naître, et parce qu'ils sont dans une langue qu'il ne comprend pas, et parce qu'un secret instinct l'avertit que dans sa véritable patrie on doit mieux chanter encore. Privée de ces principes, la conscience ne pouvait pas

donner ses conclusions  
ange pleureur et muet,  
Seuls, ses inquiétudes  
l'homme était fait pour  
même que l'homme t  
Vainement, il essayait

En vain le sceptique  
donner à l'homme t  
bien diriger, avait  
comme de ses faiblesses  
s'enlisait. L'orateur

Sur nos plages de  
dramas. Des voyageurs  
apparences que présen  
mense étendue de sa  
n'être plus importun  
voir écouter en leur â  
et de suivre au loin  
répond si bien à la c  
refuse de les porter.  
enfoncent davantage  
qu'on ne pourrait les  
personne ne les ente  
étouffe sa voix, il v  
voyageur est enterr  
sa fraîcheur et sa dou  
pour bercer la tom  
rance, regarde et per  
l'homme que la consc  
son âme s'était enlis  
plaisir. La volonté a  
plus douces comme  
le progrès de l'hum  
nations avaient beau  
le malheureux agoni  
conscience, il éprouv  
Paradis et que la t  
l'ensevelir, insouciar

donner ses conclusions, rendre ses jugements. Ce n'était plus qu'un ange pleureur et muet, penché sur notre âme comme sur un tombeau. Seuls, ses inquiétudes, son trouble, ses regrets affirmaient que l'homme était fait pour d'autres destinées. C'est dans sa conscience même que l'homme trouvait le plus grand obstacle à son bonheur. Vainement, il essayait de se justifier.

En vain le sceptique, le stoïcien et le jouisseur tentèrent de donner à l'homme tombé cet idéal dont sa conscience, pour se bien diriger, avait besoin. Victime de ses propres systèmes, comme de ses faiblesses, l'homme s'enfonçait dans le mal, il s'enlisait. L'orateur l'expose en un tableau saisissant :

Sur nos plages de sable se déroulent parfois d'épouvantables drames. Des voyageurs trop confiants dans les douces et fermes apparences que présente la plage, s'aventurent sans guide sur l'immense étendue de sable, heureux d'échapper aux cris de la foule, de n'être plus importunés même par le bruit de leurs pas, ravis de pouvoir écouter en leur âme la marche de leurs pensées et de leurs rêves, et de suivre au loin l'harmonie puissante des flots de l'océan qui répond si bien à la chanson des âmes. Mais tout-à-coup, le sable refuse de les porter. Ils essaient de se dégager, peine inutile, ils enfoncent davantage. Ils appellent au secours, mais, sans compter qu'on ne pourrait les atteindre, personne ne paraît à l'horizon où personne ne les entend. Peu à peu le sable gagne sur sa victime, il étouffe sa voix, il va la couvrir entièrement. C'est l'enlèvement. Le voyageur est enterré vivant. O suprême ironie, le sable a toujours sa fraîcheur et sa douceur, la mer semble toujours accourir comme pour bercer la tombe de son murmure et le ciel, où va notre espérance, regarde et permet cette horrible mort ! — C'est l'histoire de l'homme que la conscience ne pouvait plus gouverner. Privée de Dieu, son âme s'était enlisée dans son corps, sa personne s'enlisait dans le plaisir. La volonté avait beau renouveler en ses chants les notes les plus douces comme les plus puissantes, le monde avait beau vanter le progrès de l'humanité débarrassée des superstitions religieuses, les nations avaient beau faire étalage d'une prospérité toute matérielle, le malheureux agonisait. Il avait dénié à Dieu tout pouvoir sur sa conscience, il éprouvait que Dieu allait lui interdire l'entrée de son Paradis et que la terre s'entrouvrirait sous ses pas, menaçant de l'ensevelir, insouciant de son agonie.

Cette tristesse et cette misère de l'humanité, nulle part elles ne furent mieux comprises que chez le peuple d'Israël, le peuple choisi de Dieu. Et le prédicateur rappelle les paroles deux fois significatives du psalmiste et des prophètes pleurant sur les malheurs de Jérusalem. Enfin le Messie promis aux nations arrive, Jésus paraît. C'est lui, « dont l'avènement ébranla l'univers », c'est lui qui, par sa parole, a fait enfin « tressaillir la conscience depuis si longtemps muette et impuissante ». Le Révérend Père ne peut refaire aujourd'hui l'histoire de Jésus, que d'ailleurs tous ses auditeurs connaissent, il veut plutôt insister sur son action bienfaisante dans la conscience humaine.

Il parle donc de Jésus *docteur*, qui donne à la conscience les principes dont elle a besoin ; de Jésus *libérateur*, qui enlève de la conscience le poids qui l'accable ; de Jésus *entraîneur*, qui se fait le modèle de l'homme, séduit les consciences par ses exemples et les meut par sa grâce. Tout cela c'est l'action de Jésus, et quelle action ! sur les âmes et sur les vies, sur les individus et sur les peuples, c'est-à-dire d'un mot, sur la conscience.

Dans une péroraison vibrante, l'orateur salue l'influence de l'Eglise qui continue à travers les âges l'action du Christ Jésus. Il montre comment ceux-là mêmes qui s'affranchissent de sa tutelle ne trouvent rien pour la gouverner et le progrès de la conscience humaine, qu'il n'aillent le chercher dans le vieux fonds de justice et de vérité qui est dans l'Evangile. Il adjure ses auditeurs de vivre davantage dans l'intimité du Christ, recommande aux jeunes — cet espoir de l'Eglise et de la patrie — de puiser à l'âme du Christ l'audace et l'enthousiasme, et s'arrête sur cette pensée, pour nous toujours féconde, et sur ses lèvres si délicate : « Villemarie est née d'une pensée de foi et par l'action du Christ, à vous de garder vos aspirations à la hauteur de vos traditions ».

Cé



LE 13 mars, à  
dence, de M  
par le Rév.  
d'habit de trente-huit

Mlles Bernadette  
Canuel, Marie-Albert  
Rivard, Albertine D  
Gagnon, Cécile Gué  
Eva Bluteau, Alpo  
Omérine Labarre, Mar  
Veillette, Corine Gign  
Maria Bouvette, Marie  
Bastien, Elisabeth A  
Plouffe, Evangéline  
Claire Décarie, Albir  
Anne Bilodeau, Juli  
Auréa Goulet.

Le lundi, 15 mars, à  
des Trois-Rivières, pr

Ont émis les premiers  
Eugène, de Burlingt  
nique de Brescia, de  
poux, dite Sœur Der

## A LA PROVIDENCE

### Cérémonies religieuses



LE 13 mars, à la maison-mère des Sœurs de la Providence, de Montréal, à l'issue d'une retraite prêchée par le Rév. Père Garceau, s. j., avait lieu la prise d'habit de trente-huit postulantes dont voici les noms :

Mlles Bernadette Paulhus, Rose Thétreault, Marie-Rose Canuel, Marie-Albertine Leblanc, Marie-Eva Pepin, Angèle Rivard, Albertine Ducharme, Rose-Anna Baril, Marie-Anne Gagnon, Cécile Guénette, Alexina Séguin, Zélia Bourdages, Eva Bluteau, Alphonsine Marchand, Marie-Rose Guibord, Omérine Labarre, Marie Méthot, Maria Gagnon, Marie-Blandine Veillette, Corine Gignac, Florette L'Heureux, Joséphine Thuot, Maria Bouvette, Marie Côté, Marie-Louise Verville, Marie-Anne Bastien, Elisabeth Auclair, Ernestine Painchaud, Parmélia Plouffe, Evangéline Bouvette, Marie-Emma Renaud, Marie-Claire Décarie, Albina Bleau, Marie-Anne Thérour, Marie-Anne Bilodeau, Juliette Chartrand, Clémentine Latraverse, Auréa Goulet.

Le lundi, 15 mars, Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, présidait une cérémonie de profession.

*Ont émis les premiers vœux :* Cécile Thérien, dite Sœur Louis-Eugène, de Burlington ; Malvina Beaudry, dite Sœur Dominique de Brescia, de Saint-Dominique ; Marie-Louise Champoux, dite Sœur Denis d'Alexandrie, de Fall River, Mass. ;

Alma Bronsard, dite Sœur Marie d'Aquilée, de Montréal ; Marie Lemieux, dite Sœur Marie-Es'her, de Fall River, Mass. ; Marie Cloutier, dite Sœur Marie-Xavier, de Sainte-Geneviève de Batiscan ; Bernadette Portelance, dite Sœur Gisèle, de Buckingham ; Corona Allard, dite Sœur Pierre-Baptiste, de Saint-Tite ; Marie-Anne Pharand, dite Sœur Joseph-Médard, du Coteau-du-Lac ; Florestine Latulippe, dite Sœur Elie-Anicet, de Sainte-Agnès-de-Dundee ; Irène Mayer, dite Sœur Louise-Elisabeth, de Sainte-Anne-des-Plaines ; Berthe Desjardins, dite Sœur Marie Egide, de Sainte-Monique ; Louisa Béland, dite Sœur Cécile de Rome, des Trois-Rivières ; Marie-Anne Saint-André, dite Sœur Stanislas-Marie, de Montréal ; Albertine Veillet, dite Sœur Marie-Florienne, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan ; Alice Filteau, dite Sœur Louis-Maurice, de Sainte-Emmélie-de-Lotbinière.

Sa Grandeur Mgr Élie-Anicet Latulippe, évêque de Catenna, a prêché l'allocution de circonstance. Les vénérables prélats comptaient des nièces au nombre des nouvelles professes.

### AUX PRIERES

M. l'abbé Mongenais, décédé à Providence, aux États-Unis.

Sœur Marie de Saint-Amable, née Adèle Bélanger, professe coadjutrice, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Frère Pierre-Marie Barberet, catéchiste formé, des Clercs de Saint-Viateur, décédé à Amplepuis.

### Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	29	MARS	— Pensionnat Sainte-Angèle.
MERCREDI,	31	"	— Saint-Laurent.
VENDREDI,	2	AVRIL	— Saint-Patrice.